



## Deux Français détenus par Israël pour leur soutien aux familles persécutées de Cisjordanie

### Description

Par Meriem Laribi pour l'Agence Média Palestine, 5 février 2026

Le comité de soutien à Camille et Momo (1) s'est monté rapidement. Au lendemain de l'arrestation de ces deux ressortissants français le 1er février par l'armée israélienne en Cisjordanie occupée, un [rassemblement](#) d'une cinquantaine de personnes battait déjà le pavé le 2 février à Chambéry (Auvergne Rhône-Alpes) où Camille est originaire.

Selon un premier communiqué envoyé par ses proches à l'Agence Média Palestine, dimanche 1er février vers 8h du matin, Camille, 22 ans et son camarade Momo ont été arrêtés et sont actuellement détenus en Israël : « Camille s'est rendue en Palestine avec l'organisation [International Solidarity Movement \(ISM\)](#), une organisation non-violente organisée autour des Palestiniens afin de permettre une présence internationale à leurs côtés face aux colons et à l'armée israélienne. » Ses proches expliquent que Camille se trouvait dans le village d'Al-Mughayyer en Cisjordanie, qui « depuis début décembre a subi plusieurs attaques par les colons et les forces armées israéliennes, notamment contre les familles Abu Hamam et Abu Najeh ». Au cours de ces raids, poursuit le communiqué, un garçon de 14 ans, [Mohamed Naasan](#), a été tué, plusieurs personnes blessées dont une femme de 59 ans, son fils de 13 ans ainsi que des ressortissants européens et américains. L'Agence Média Palestine avait relaté ces faits dans son [point hebdomadaire de la situation en Cisjordanie le 20 janvier](#).

La famille Abu Hamam que soutenait Camille est, rapporte le communiqué, « la cible de harcèlement et d'agressions incessantes de la part de colons et des forces armées israéliennes depuis plus d'un an, dans le but de les chasser de leurs terres. Ces agressions se sont considérablement intensifiées les mois derniers, avec des attaques quasi quotidiennes. Dans ce cas précis, le déplacement de la famille permettrait également à Israël de créer une ligne de colonies et d'avant-postes de colonisation s'étendant de la région Est de Ramallah jusqu'à la région Sud de Naplouse, et de là jusqu'à la vallée du Jourdain ».

Alon Sapir, l'avocat israélien de Camille et de Momo, spécialisé dans les droits humains, que nous avons joint, assure que ses clients ont été « illégalement » arrêtés après avoir été accusés de « violer une zone militaire fermée dans le village palestinien d'Al Mugayhir, victime d'attaques constantes et violentes perpétrées par des colons et l'armée ». Il explique qu'Israël a décidé d'expulser les Français l'issue de leur détention, ce sur quoi l'avocat nous a annoncé interjeter appel. Alon Sapir donne les détails sur les circonstances de l'arrestation de la jeune femme : « Camille a été arrêtée dimanche matin 1er février 2026 pour violation d'un décret instaurant une zone militaire fermée. L'armée israélienne ne lui a laissé, ainsi qu'à ses amis, aucun temps pour évacuer les lieux et les a immédiatement arrêtés. L'armée a ensuite affirmé qu'ils avaient été avertis de ne pas se trouver là deux jours auparavant, le 30 janvier. Or, ce jour-là, aucune zone militaire fermée n'était en vigueur ; par conséquent, si l'ordre de partir leur a été donné, il était illégal. Cette zone militaire fermée a été établie dimanche afin de procéder à un nettoyage ethnique des terres entourant le village palestinien d'Al Mugayhir, conformément aux revendications des colons voisins, ajoute l'avocat. Camille et ses amis s'y trouvaient par solidarité avec les villageois. De plus, l'expulsion de militants internationaux pour divers motifs est devenue une pratique courante ces deux dernières années. Il s'agit d'une mesure purement et clairement motivée par des raisons politiques, visant à étouffer et à réduire au silence la résistance non violente à l'occupation. »

Contacté par l'Agence Média Palestine, le ministre français des Affaires étrangères ne semblait pas avoir d'informations sur la détention des deux ressortissants mais a assuré revenir vers nous dans les meilleurs délais (2). Les deux Français sont détenus à la prison de Givon selon leur avocat Alon Sapir qui assure qu'ils vont bien et que tous deux « ont insisté sur le fait que les prisonniers palestiniens sont traités bien pire qu'eux ».

Le comité de soutien en France organise une soirée de soutien le 6 février à partir de 20h dans l'espace autogéré Insolente, à Chambéry.

(1) : Les prénoms ont été changés à la demande des proches.

(2) : Mise à jour : Ce 6 février, des sources diplomatiques font savoir que le Quai d'Orsay a été informé de ces arrestations et que les autorités françaises sont en contact étroit avec les autorités israéliennes « pour assurer que leurs droits soient respectés dans le cadre de l'exercice de la protection consulaire ».

**date créée**  
2026/02/05